

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Finma</b>
Akteure	<b>Schweizerische Bankiervereinigung (SBVg)</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2022</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Finma, Schweizerische Bankiervereinigung (SBVg), 2019 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Wirtschaftspolitik	1
Konjunkturlage- und politik	1
Geld, Währung und Kredit	1
Banken	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>EFK</b>	Eidgenössische Finanzkontrolle
<b>FINMA</b>	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
<b>SBVg</b>	Schweizerische Bankiervereinigung
<b>GwG</b>	Geldwäschereigesetz
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>Swissmem</b>	Verband der Schweizer Maschinen-, Elektro- und Metall-Industrie
<b>GAFI (FATF)</b>	Groupe d'action financière (Financial Action Task Force)

---

<b>CDF</b>	Contrôle fédéral des finances
<b>FINMA</b>	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
<b>ASB</b>	Association suisse des banquiers
<b>LBA</b>	Loi sur le blanchiment d'argent
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>Swissmem</b>	L'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux
<b>GAFI</b>	Groupe d'action financière

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Konjunkturlage- und politik

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 02.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la date limite de dépôt de demandes pour les **crédits-relais Covid-19** était actée au 31 juillet 2020, ces crédits ont continué d'alimenter les discussions. D'abord, le **bilan chiffré** de ces crédits-relais a articulé un total de 136'548 demandes pour un montant de CHF 16.9 milliards. Ensuite, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a pointé du doigt la hausse d'abus. D'après le CDF, 859 demandes pour un montant de CHF 217 millions ont été identifiées comme des fraudes. Finalement, alors que les banquiers se sont auto-congratulés pour leur rôle prépondérant durant la crise, se présentant comme un pilier stable de l'économie helvétique, l'industrie, notamment à travers la voix de Swissmem, a lancé un appel pour une réouverture de ces crédits-relais estimant que seulement CHF 16.9 des CHF 40 milliards avaient été utilisés. Si cet appel est resté lettre morte au niveau fédéral, plusieurs aides supplémentaires ont été accordées au niveau cantonal.<sup>1</sup>

### Geld, Währung und Kredit

#### Banken

MOTION  
DATUM: 13.03.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la réglementation antiblanchiment d'argent (LBA), la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a réagi à la **décision d'abaissement du seuil d'identification des opérations de caisse** décidée par la FINMA et l'Association Suisse des banquiers (ASB). Elle a déposé une motion pour que le seuil d'identification soit maintenu à 25'000 francs suisses, et non pas abaissé à 15'000 francs suisses, comme prévu par la FINMA. Les opérations de caisse concernent les transactions en liquide qui ne sont pas induites par une relation d'affaire durable. Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. D'abord, il a souligné la part infime des transactions concernées par cette modification de législation (0,0012 pour cent). Puis, il a rappelé que cette modification avait été provoquée par une recommandation du Groupe d'action financière (GAFI). La Suisse est donc priée d'adapter sa législation pour une équivalence avec les législations européennes et américaines. Lors du vote en chambre, la motion a été adoptée par 124 voix contre 61. L'UDC, le PLR, le PDC et le PBD ont imposé leur volonté.<sup>2</sup>

---

1) TA, 19.8.20; CdT, 20.8.20; CdT, LT, 22.8.20; LT, NZZ, 2.9.20; LT, 9.9.20; NZZ, 15.9., 30.10., 11.11.20; LT, 13.11.20; NZZ, 18.11.20; TA, 19.11.20  
2) BO CN, 2019, pp.303 s.